

À : Conseil d'administration de Metrolinx

De : Stephanie Davies
Chef des immobilisations (GO et UP)

Date : 29 juin 2023

Objet : Rapport trimestriel du Groupe des projets d'immobilisations (GO et UP)

Le présent rapport traite des données sur les activités et le rendement des projets d'immobilisations supervisés par le Groupe des projets d'immobilisations (GO et UP) au 4^e trimestre de l'exercice 2022-23 (du 1^{er} janvier au 31 mars 2023), tout en incorporant, le cas échéant, certains développements subséquents.

Mise à jour des projets

- Les quatre promoteurs présélectionnés ont soumis leurs propositions le 28 février pour le poste de directeur des travaux de construction en vue du prolongement de Bowmanville. Le promoteur retenu travaillera d'abord avec Metrolinx dans le cadre d'une phase de développement afin d'optimiser la conception pour améliorer la constructibilité et minimiser les risques avant de fixer un prix cible. Une phase de mise en œuvre est prévue pour concrétiser ce projet de construction, principalement le long du Chemin de fer Canadien Pacifique, ce qui permettra à Metrolinx d'offrir un service ferroviaire GO aux communautés situées plus à l'est dans la région de Durham.
- Dans le cadre des efforts visant à étendre le service sur la ligne de Kitchener, le contrat de conception de la voie sud de Bramalea a été exécuté le 13 mars. Un contrat séparé pour la construction des quais de la gare de Bramalea a été achevé en grande partie le 17 mars.
- La gare GO de Caledonia sera une toute nouvelle gare sur la ligne de Barrie, qui offrira une correspondance fluide aux voyageurs se déplaçant avec le train GO, le TLR d'Eglinton Crosstown et les autobus de la TTC. La nouvelle gare disposera d'un quai capable d'accueillir 12 voitures de train, des abris chauffés, un stationnement pour les vélos pour plus de 30 cyclistes et une voie piétonnière accessible vers la rue Carnarvan. Dans le cadre des travaux de construction préliminaires, des études géotechniques (forage de puits) ont débuté en janvier sur le futur site de la gare. La conception détaillée de la gare est en cours et la passation des marchés pour sa construction est prévue pour la fin de l'année 2023.
- Les dernières étapes de construction de la gare GO d'Old Elm, qui a été délocalisée, commenceront ce trimestre, l'accent étant désormais mis sur les derniers tests et les activités de mise en service avant l'ouverture prévue pour les clients. Le projet fait partie d'une série d'investissements dans l'installation de remisage de Lincolnville visant à séparer les installations destinées aux clients et les installations opérationnelles, ainsi qu'à étendre et à améliorer chacune d'entre elles. Ces projets permettront d'étendre les services de la ligne de Stouffville et d'améliorer l'expérience client pour les résidents de la partie nord-est de notre réseau.
- Tous les projets d'améliorations préliminaires des gares sont maintenant terminés dans 28 gares GO. Ainsi, les gares GO de Whitby et d'Appleby bénéficieront désormais de nouvelles salles électriques afin d'améliorer la fiabilité en vue d'un service accru. Après plus de trois ans de travail constant, les projets d'améliorations préliminaires ont permis d'améliorer et de maintenir la sécurité et l'accessibilité des gares existantes, tout en préparant des travaux majeurs qui

permettront d'améliorer le service sur les principaux segments du réseau ferroviaire GO au cours des dix prochaines années.

Données trimestrielles sur le rendement

Sécurité

Le taux de fréquence des accidents avec perte de travail (TFAPT) et le taux global de blessures à déclaration obligatoire (TGBDO) sont calculés en fonction d'un nombre variable sur 12 mois, en tenant compte du nombre total d'heures et du nombre d'accidents avec perte de travail au cours de l'année précédente.

- À la fin du trimestre, le taux de TFAPT des entrepreneurs travaillant pour le Groupe des projets d'immobilisations (GO et UP) était de 0,0 à la fin du trimestre, étant donné qu'il n'y a pas eu d'accidents avec perte de travail au cours du trimestre.
- Le TGBDO comprend les accidents, les blessures graves et les incidents liés aux soins médicaux externes. L'objectif de la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail de l'Ontario est d'obtenir un taux de 4,76 pour le TGBDO et l'objectif de Metrolinx, qui vise à réduire le TGBDO de 15 % au cours de l'exercice 2022-23, était d'obtenir un taux de 2,41 pour ce trimestre. Le Groupe des projets d'immobilisations (GO et UP) a enregistré un taux de 1,73 pour le TGBDO, en baisse par rapport au taux de 1,74 enregistré à la fin du trimestre précédent. Ce résultat indique que l'objectif de sécurité a été atteint.

Finances

Le tableau 1 présente un résumé des coûts engagés pour le Groupe des projets d'immobilisations (GO et UP).

Tableau 1 : Coûts engagés pour le Groupe des projets d'immobilisations (GO et UP) jusqu'au 31 mars 2023

	Base de référence actuelle moins les exclusions (M\$)	Coût engagé à ce jour (M\$)	Coût engagé ce trimestre (M\$)
Travaux préliminaires	10 816 \$	7 221 \$	414 \$
Extracorridor	619 \$	56 \$	2 \$
Intracorridor	12 052 \$ ^a	1 927 \$	162 \$
Total du Programme d'expansion de GO	23 488 \$^a	9 204 \$	578 \$
Travaux de prolongement du réseau GO	1 705 \$	137 \$	10 \$
Gares SmartTrack	1 462 \$	152 \$	18 \$

Tous les montants d'argent sont exprimés en dollars de l'année de la dépense et ne sont pas directement comparables à ceux issus d'autres contextes et exprimés en dollars non indexés. De même, les montants englobent l'ensemble des coûts de mise en œuvre du projet (c'est-à-dire qu'ils comprennent des éléments tels que les coûts immobiliers, les coûts de gestion du projet par le propriétaire et les services professionnels, ainsi que le financement privé le cas échéant) et ne sont pas directement comparables aux chiffres fournis dans d'autres contextes pour les coûts de construction ou la valeur du ou des principaux contrats.

^a La valeur ne reflète pas l'intégralité des coûts du projet. Le projet comprend un contrat progressif qui est actuellement en phase de développement. Pour obtenir le meilleur rapport qualité-prix sur le marché, la valeur de référence publiée ne tient pas compte de la partie du budget approuvé pour le projet alloué à la prochaine phase de mise en œuvre du présent contrat. La base de référence sera mise à jour afin de divulguer le budget du projet, une fois que la tarification de la phase de mise en œuvre sera décidée, avant que les coûts correspondants ne commencent à être engagés.

Respectueusement soumis,
Stephanie Davies
Chef des immobilisations (GO et UP)